

COMMUNIQUÉ

Bischwiller, le 29 juin 2022

Lithium de France, titulaire du Permis Exclusif de Recherches de Gîtes Géothermiques « Les sources ».

Le Permis Exclusif de Recherches de Gîtes Géothermiques dit « Les sources » a été accordé à Lithium de France par arrêté ministériel du 22 juin 2022, publié au Journal Officiel de la République Française du 29 juin 2022.

Situé en Région Grand-Est, dans le Département du Bas-Rhin, en Alsace du Nord, il est accordé pour une durée de 5ans sur une superficie d'environ 171 kilomètres carrés. Ce titre confère à Lithium de France l'exclusivité des opérations de recherches exploratoires ayant pour objectif de déterminer des cibles géologiques favorables à l'élaboration de projets de géothermie chaleur.

Guillaume Borrel, Directeur Général de Lithium de France a déclaré : « L'octroi de ce Permis Exclusif de recherches conforte Lithium de France dans sa volonté de développer des projets maîtrisés de géothermie pour une production de chaleur locale, durable et économique, sur lesquels nous nous adosserons pour l'extraction responsable de lithium géothermal bas-carbone, destiné aux batteries nécessaires à la mobilité décarbonée. »

A propos de Lithium de France



Crée en 2020 par le groupe Arverne, Lithium de France est une entreprise française basée à Bischwiller (67) dont la vocation est la double valorisation des eaux géothermales par :

- L'extraction et la distribution de calories en circuits courts au bénéfice de l'économie locale,*
- L'extraction, la transformation et la distribution de lithium géothermal bas-carbone, produit en France.*

www.lithiumdefrance.earth 

Contact: lithium@arverne.earth